

Fournitures scolaires CM1

Mme Sylvie Gracia

Année scolaire 2022-2023

Références Pichon : <https://www.cmaliste.fr/listes/ecole-privee-taillon-cm1-sylvie-gracia-1>

- 1 Cahier de brouillon 60 pages
- 3 grands cahiers Seyes **24x32** grands carreaux **96 pages**. (1 rouge, 1 bleu, 1 jaune)
- 1 cahier travaux pratiques grands carreaux format **24x32**
- 1 agenda scolaire (**pas cahier de texte**)(pas de spirale) **A acheter pas de commande**
- 2 classeurs grand format (**4 anneaux**) + feuilles à grands carreaux + 2 lots d'intercalaires 6 vues + 100 pochettes transparentes
- 1 pochette CANSON couleur
- 1 pochette de feutres
- 1 pochette de crayons de couleur
- 1 pochette trieur avec au moins 6 positions
- 1 ardoise **VELLÉDA** + feutres + **1 CHIFFON**
- 2 porte vues (=60vues)

Une trousse comprenant :

- stylos : 3 bleus, 1 noir, 2 verts (Bic Cristal)
 - 4 surligneurs
 - 1 crayon gris à papier
 - 3 bâtons de colle, 1 paire de ciseaux à bouts rond (droitier ou gaucher)
 - 1gomme et 1 taille crayon à réserve 1 règle **plate de 30 cm**, 1 équerre, 1 compas
 - 1 calculatrice très simple
- 1 boîte de 100 mouchoirs jetables

Tout le matériel doit être :

- Marqué au nom de l'enfant
- Renouvelé dès l'usure ou en cas de perte

Les livres et fichiers seront recouverts et étiquetés au nom de l'enfant.

COUPON REPONSE A COMPLETER ET RETOURNER A L'ECOLE
AU PLUS TARD LE 26 août 2022

Monsieur, Madame incrivent (nom,
prénom de l'enfant)

Classe : à la cantine

- le jour de la rentrée mon enfant mangera à la cantine : oui non
- **à la cantine en « demi-pension » : Entourer le ou les jour(s) de la semaine** ou votre enfant mangera à la cantine (au choix 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine).

lundi mardi jeudi vendredi

Régime alimentaire : sans porc

Allergies :

NB : Pour une bonne gestion de la cantine, **merci de remplir ce coupon avec précision.**

Cette inscription est **valable pour toute l'année scolaire** sauf **modification ECRITE** donnée **une semaine avant la fin du trimestre.**

Les frais sont à régler **dès réception de la facture.**

Les élèves qui mangent à la cantine de manière occasionnelle doivent **obligatoirement s'inscrire au plus tard la veille avant 9 h** (soit le lundi pour le mardi, le mardi pour le jeudi, le jeudi pour le vendredi, le vendredi pour le lundi et le dernier jour de classe pour le retour des vacances) et fournir un ticket repas (en vente au secrétariat).